

Bruxelles, le 26 octobre 2021

CGSP Cheminots



Pierre LEJEUNE
Président National
CGSP Cheminots

ARRIÉRÉS DES JOURS COMPENSATOIRES ET REPOS



À la suite des différentes initiatives prises par la CGSP Cheminots en vue de prolonger le délai d'apurement des arriérés au-delà du 31 mars 2022, le dossier est réévalué par la SNCB et HR Rail.

**Une nouvelle rencontre est prévue le 5 novembre
avec l'inspection sociale.**

Un comité de pilotage se réunira le 8 novembre afin d'analyser les résultats de cette réunion et de formuler une nouvelle proposition qui devra rencontrer les préoccupations des cheminots en matière de bien-être et de recrutements.

Pierre LEJEUNE
Président National
CGSP Cheminots

cheminots@cgsp.be

www.cheminots.be

 Parole de cheminots